



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 au Comité Technique Spécial Départemental du 29 juin 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Nous regrettons que ce CTSD ait lieu le jour du DNB, qui mobilise tous les professeurs de collège les empêchant de siéger à cette instance. Nous regrettons que malgré notre demande une autre date n'ait pu être proposée.

Les enseignants ont vécu une année éreintante, chaotique et douloureuse, à coup de protocoles, de FAQ, d'ordres et de contre-ordres, d'école à distance, d'école facultative parfois, de pressions, de changement de salle pour certains enseignants de collège les obligeant à transporter d'un bout à l'autre de l'établissement, ordinateurs, manuels scolaires, documents à distribuer et matériel spécifique dans de grands sacs de courses, **d' « un enseignement hybride en classe asynchrone. » en mai 2021 ce qui revient à assumer une double tâche en dehors des obligations réglementaires de service des enseignants définies par le décret n° 2014-940 du 20 août 2014.**

Ils terminent l'année scolaire dans un état de fatigue et de lassitude inédits et ce constat qui touche tout le personnel semble laisser l'Institution indifférente. Notre ministre, affiche son mépris, en refusant obstinément de recruter les personnels titulaires nécessaires, accélère le démantèlement de l'École Publique et préfère être le bon élève de l'austérité budgétaire. Cette année encore, notre ministre réussit l'exploit aussi incroyable qu'insensé, d'économiser 200 millions d'euros sur le budget de l'Éducation.

La pandémie que nous vivons a pourtant mis en exergue le manque criant d'enseignants titulaires dans les écoles et collèges et surtout le manque de remplaçants. Ce manque d'engagement de notre gouvernement dans l'Éducation Nationale est intolérable ! Elle a besoin de plus de postes pour remplir ses missions et pas seulement depuis cette pandémie !

Dans ce contexte, la FNEC-FP FO ne peut que dénoncer la supercherie du Grenelle de l'Éducation qui s'inscrit dans la continuité du protocole PPCR et dont les mesures s'annoncent comme un basculement vers la mise en place d'un management à la France Télécom, dans lequel les statuts et les droits n'existent plus tandis que se généralise l'enseignement dématérialisé, l'accompagnement – formatage des personnels, la RH de proximité...

Concernant le sujet qui nous réunit ce jour, les mesures de rentrée 2021 :

Dans notre département, pour le 1er degré, après une première phase de carte scolaire en février et malgré les remontées du terrain, plus d'une trentaine de fermetures de classes ont été actées pour seulement une quinzaine d'ouvertures. Notre syndicat continue de demander l'abandon de toutes les fermetures et l'ouverture de classes partout où cela est nécessaire.

Pour ce CTSD de fin d'année scolaire, les documents préparatoires montrent l'abandon de 3 fermetures de classes mais aussi 2 nouvelles fermetures. La FNEC FP-FO 02 demande l'annulation de ces nouvelles propositions de fermetures.

D'autre part, tout comme le dédoublement des CP et des CE1 en éducation prioritaire, nous savons que les GS dédoublées se feraient également sans moyen supplémentaire et nous avons encore vu juste :

dans les écoles concernées, les autres niveaux se retrouvent surchargés avec des effectifs avoisinants les 30 élèves.

Concernant, les nouvelles modalités de gestion du remplacement et des remplaçants à la rentrée prochaine, la **FNEC FP-FO 02** s'inquiète de cette nouvelle dégradation des conditions d'exercice des titulaires remplaçants. Elle s'oppose à la suppression de la distinction ZIL/BD remettant en cause les fonctions statutaires des personnels.

– Plus que jamais, le FNEC FP-FO revendique le retrait du décret du 9 mai 2017 et de sa circulaire d'application et le recrutement massif d'enseignants fonctionnaires immédiatement pour palier le manque de remplaçants !

Toujours à propos des remplaçants, notre organisation syndicale dénonce l'expérimentation «ANDJARO» lancée dans le département de Somme pour la gestion du remplacement. La FNEC FP-FO, considère que ce dispositif privé conduira non seulement à la destruction des emplois des personnels administratifs, mais il entraînera aussi une nouvelle dégradation des conditions de travail des titulaires remplaçants, déjà mises à mal par le manque de personnels pour assurer une gestion efficace du remplacement. **La FNEC-FP-FO en demande donc l'abandon immédiat, comme les plus de 1 300 signataires de la pétition actuellement diffusée en ligne.**

Dans le second degré la contribution de notre département à la suppression des 1800 postes au niveau national s'élève à 13 ETP. Les documents annexes font état d'ajustements qui, s'ils sont les bienvenus, laissent les enseignants déçus et amers : on est loin du compte.

Des DHG encore plus contraintes annonçant des fermetures de classe ont amené des professeurs à faire grève et à venir en audience pour réclamer des heures afin de pouvoir correctement pourvoir à la mission qui leur est confiée. Mais les heures obtenues **n'ont pas été rendues dans leur totalité** obligeant les professeurs à sacrifier un niveau plutôt qu'un autre, et à renoncer çà et là au travail en demi-groupe si important pour les enseignements scientifiques et technologiques.

Projet de module EIP, option AST (atelier scientifique et technologique, LCE) tout doit se faire au mieux en HSE au pire à moyens constants.

Aux côtés des postes de professeurs, il manque partout des AED et des AESH. Ces personnels indispensables au bon fonctionnement des établissements ont vu leur charge de travail s'alourdir avec les protocoles sanitaires et de par leur proximité avec les élèves, ont été particulièrement exposés. Force est de constater que, là non plus, le compte n'y est pas. La mise en place des PIAL et leur fonctionnement ne permet ni la reconnaissance ni la rémunération attendues par ces personnels. La grève du 3 juin les a rendus visibles, le PIAL n'est pas la solution à l'accompagnement digne et individualisé des élèves qui en ont besoin : le PIAL morcelle les services et se soucie plus de gestion comptable des personnels que d'efficacité pédagogique et d'humanité. Ce dispositif a encore dégradé les conditions de l'école inclusive systématique dénoncée par la FNEC FP FO.

Dans ce contexte, la **FNEC FP-FO 02** réitère ses exigences, à savoir :

- ▶ **ouverture des classes nécessaires, non aux fusions d'écoles ;**
- ▶ **aucune fermeture ; maintien de toutes les classes ;**
- ▶ **création des postes nécessaires de remplaçants, de RASED, en nombre suffisant ;**
- ▶ **ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées ; non à l'inclusion systématique**
- ▶ **allègement des effectifs dans toutes les classes ;**
- ▶ **recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire ; non à la généralisation des emplois contractuels ;**
- ▶ **ouverture de postes au concours à hauteur des besoins réels du terrain ;**
- ▶ **création des UPE2A à la hauteur des besoins.**
- ▶ **ABANDON du Grenelle de l'Education et une véritable revalorisation des salaires par l'augmentation du point d'indice et 183 € pour tous, tout de suite et sans contrepartie ; Respect des statuts et des missions ; Abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup ;**
- ▶ **suppression du protocole une salle /une classe dans les collèges et de l'enseignement hybride échéant des protocoles sanitaires le cas échéant,**
- ▶ **fourniture de masques adaptés pour les maternelles, CP et professeurs de langues,**
- ▶ **mise en place d'une vraie médecine de prévention et recrutement immédiat d'infirmières de l'Education Nationale fonctionnaires d'Etat.**